

# La vie des associations

## JN Rando



En raison des caprices climatiques, les sols sont détremés et glissants aussi le président de JN RANDO D. GINIBRIERE a jugé nécessaire et prudent de modifier, de reporter voire d'annuler certains circuits. Néanmoins, après concertation avec les adhérents, il a été décidé (sauf nouvelles décisions du gouvernement) de **maintenir la randonnée du dimanche 15 novembre à Cressensac.**

Rendez-vous parking de la salle des fêtes à 13h30 à JUGEALS-NAZARETH pour éventuellement organiser le covoiturage tout en respectant les consignes sanitaires. (ne pas oublier les masques). Pour ceux qui souhaitent aller directement à Cressensac, départ de la randonnée à 14 h place de la salle des fêtes. De plus, en cette période compliquée, l'association JN RANDO a décidé pour cette année, d'annuler son repas annuel. Si vous souhaitez vous aérer, vous détendre, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous partagerons ce moment avec vous.

## ASJN : Point sur nos équipes séniors

L'équipe 1 a joué 4 matchs : 1 victoire, 2 nuls et 1 défaite, elle est 6ème sur 10 équipes ; l'équipe 2 a joué 2 matchs : 3 victoires et 1 nul, elle est 2ème sur 12 équipes ; l'équipe 3 a joué 4 matchs : 4 défaites, elle est 12ème sur 12 équipes.

Félicitations à l'ASJN (École de foot, séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune !

En raison de la situation d'alerte maximale dans laquelle nous nous trouvons, aucun entraînement, aucun match que ce soit de l'école de foot ou des séniors n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre, souhaitons que le 1er décembre annoncé nous permettent de retrouver des conditions normales. Prenez soin de vous, protégez vous.



## La vie du village

### Info SIRTOM

INFO SIRTOM ! INFO SIRTOM ! INFO SIRTOM !

Le SIRTOM assure le **service normal** des collectes (ordures ménagères et tri) et l'accueil en déchèterie (particuliers et professionnels).



Notre site : [www.jugeals-nazareth.com](http://www.jugeals-nazareth.com)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)

Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Médecin généraliste :

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

#### Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN :

06 80 02 04 00

Carole NEGRET : 06 48 31 09 54

Stéphanie MARQUES : 06 83 29 95 27

### Orthophoniste

Laurence ORRETEGUY. Tel. 06 89 07 03 97

### Praticienne en psychothérapie

Claudine DELBOS. Tel. 06 14 75 54 46

### Sophrologue certifiée :

Christelle LAPLACE. Tel. 06 75 39 82 16

### Reflexologue plantaire :

Chrysteले FRUCTUOSO. Tel. 06 88 59 64 65

### Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 06 22 53 15 31

### Brigitte TILLET

724, route de La Brande. Tel. 06 08 35 76 98

### Assistante sociale

Valérie SEGURA Tel. 05 19 07 83 20

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT Tel. 05 87 43 92 90

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 81 91 35 05

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin. Tel. 05 55 24 10 82

Presbytère Saint Cernin. Tel. 05 55 24 07 70

# Le Bulletin

Novembre 2020



## Le mot du Maire Gérard BAGNOL

Nous vivons une période inédite, fortement perturbée et anxiogène, la deuxième vague de la pandémie est marquée par une forte augmentation de la contamination, des hospitalisations et malheureusement des nouveaux décès. Notre département est relativement épargné comparé aux métropoles, néanmoins le virus circule aussi chez vous et je réitère mes recommandations, d'être prudents, de prendre soins de vous, de vos familles et naturellement de respecter scrupuleusement les règles de ce deuxième confinement.

Notre école primaire ré-ouvre après les vacances scolaires avec un protocole sanitaire renforcé. Cette rentrée se fait aussi dans un contexte sécuritaire renforcé, le directeur d'école a mission, avec les enfants de rendre hommage à Samuel Paty, l'enseignant décapité par un fanatique, alors qu'il faisait tout simplement son travail d'éducation. Ce terrorisme n'a plus de limite, nous devons là aussi, chacun être vigilant en présence de tout comportement suspect.

Cette période complique notre fonctionnement démocratique, au moment où je rédige cet édit je n'ai pas toutes les précisions de la Préfecture sur ce qui peut être maintenu en terme de réunion et ce qui est interdit. Ce qui est sûr c'est que nos associations ne peuvent plus se réunir et cela pour n'importe quel motif. La chasse est interdite ainsi que tous les sports collectifs de ce fait le city stade et le stade de foot sont interdits.

**Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de la Corrèze sur tous les espaces publics.**

Sont maintenues pour notre collectivité, seules les assemblées délibérantes, ce qui nous permettra de continuer à fonctionner concernant les décisions indispensables à prendre avant la fin du confinement.

Concernant le contournement de Noailles et surtout la sécurisation du CD158 je devrais rencontrer le Conseil Départemental avec le Maire de Noailles et les associations environnementales de Nazareth et Noailles le samedi 7 novembre, je ne sais pas, à cette heure, si la réunion est maintenue. Je ne manquerai pas de revenir vers vous sur le sujet, l'exigence de la municipalité étant toujours la sécurité sur la D158 entre le rond-point de Montplaisir et Noailles.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

**Contrairement à ce que j'avais écrit dans le bulletin du mois d'octobre, la cérémonie se déroulera dans le strict minimum de participants, c'est-à-dire en présence des portes drapeaux et du Maire sans public ni enfants de l'école.**



Le Maire,  
Gérard Bagnol